LES ENJEUX DU SECTEUR BANCAIRE DURANT LES PROCÉDURES COLLECTIVES

Colloque organisé à la CA de Versailles sous la direction scientifique de M. Benoît Lopez, maître de conférences en droit privé.

Le 5 décembre,
de 14h à 17h
Cour d'appel de Versailles
Salle de la Bibliothèque, 2e étage

5 rue Carnot
78000 Versailles

Benoît Lopez, Maître de conférences en droit privé UVSQ-Université Paris-Saclay détaché à l'école de l'air et de l'Espace, a le plaisir de vous convier au colloque

Les enjeux du secteur bancaire durant les procédures collectives,

qui se tiendra sous sa direction scientifique **le 5 décembre prochain, à la Cour d'appel de Versailles** (salle de la Bibliothèque, 2e étage), de 14h à 17h.

Interventions :

Fabien Bonan, Avocat général près la Cour d'appel de Versailles

« Rappel du rôle du ministère public depuis la loi du 26 juillet 2005 »

Julie Traullé, Professeur de droit privé à l'UVSQ - Paris-Saclay, membre du Laboratoire DANTE.

« Regard civiliste sur l'article L 650-1 du Code de commerce »

Mitche-Axel Bibalou - Avocat au barreau de Paris - Docteur en droit privé - Membre de l'Institut François Gény.

« Le banquier mobilisateur de créances et les procédures collectives »

Benoît Lopez, Maître de conférences en droit privé, UVSQ-Université Paris Saclay, détaché à l'École de l'Air et de l'Espace

« La coordination du président, du gouverneur et de l'élu par l'article L611-2 du code de commerce »

Inscription gratuite et obligatoire afin d'accéder aux locaux de la Cour d'Appel auprès de Thibault Barbieux (thibault.barbieux2@uvsq.fr) au plus tard le jeudi 30 novembre 2023.

Le visuel de l'évènement est en pièce jointe.